

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU WADI-FIRA
DEPATEMENT DE BILTINE
SOUS-PREFECTURE D'AMZOER
CANTON GOURMAKA

UNITE-TRAVAIL-PROGES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA

Période : Janvier 2014 à Décembre 2017

Elaboré par la Population du Canton Gourmaka
Avec L'Appui Financier et Technique de PADL/GRN
Et L'accompagnement de l'OCL/BCI

Décembre 2013

Procès-verbal de délibération du CDA du Département de Biltine

Session de validation du PDL du canton Gourmaka

En date du 17/12/2013

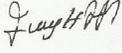
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 17/12/2013

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par le Préfet :

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Bourma, Chef de secteur ONDR ; 
2. Mahamat Issakha, Responsable du Centre Social ;
3. Maloum Zaïd, Inspecteur des Eaux et Forêts ; 
4. Hassan Zakaria, Chef de secteur élevage. 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Fatimé YAHya, Représentante des OP ; 
2. Ousman Abdoulaye, Représentant de la société civile ; 
3. Oumar Wéléda, Représentant des ONG et Associations. 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du canton de Gourmaka, représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Ahmat Yahya Adam, Président du CCD ; 
2. Youssouf Mahamat Yacoub, Vice-président du CCD. 
3. Adouma Adam Yahya, secrétaire General 
4. Annour Hissène Yacoub, Trésorier ;
5. Halimé Issa Zakaria, Trésorière Adjointe ; 
6. Ahmat Mahamat Hissène, Conseiller. 

Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par le CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération : dans l'ensemble, le CTD se rejoint et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton Gourmaka.

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de **16/20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Gourmaka est satisfaisant.


Le Préfet
Président du CDA


Grille de notation pour les membres du CDA

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	Participation de la population ; Promotion par les leaders locaux ; -Réalisme (faisabilité technique, organisationnelle et financière) ; -Durabilité des actions planifiées.	2
2	Forme du document	2	-Qualité de rédaction et de présentation du PDL ; -Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation)	1
3	Conformité	3	-Respect du canevas retenu -Respect du guide d'élaboration de PDL	3
4	Cohérence	2	Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc.)	2
5&6	Prise en compte du genre	3	-Se référer à l'outil 3 : -Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision ; -Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables -Budgétisation (sensibilisation au genre et autres groupes vulnérables)	3
7	Prise en compte de la dimension environnementale	3	-Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus ; -Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus.	3
8	Appropriation	3	-Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs ; -Capacité de mobilisation des fonds du CCD	1
TOTAL		20		16/20


 Le Préfet
 de la Préfecture
 du CDA
 Gourmaka

Table des matières

Introduction	9
Contexte général d'élaboration du PDL	9
Méthodologie d'élaboration du plan.....	10
I-Généralité sur le canton.....	11
1-1 : Localisation Géographique	11
1-1-1 : Milieu Physique	12
1-1-2 Caractéristiques Physiques	12
1-1-3 : Relief	12
1-1-3:Les Ressources Naturelles	15
1-2 : Milieu Humain	17
1-2-1 : Historique du Canton	17
1-2-2 : Caractéristiques Démographiques.....	17
1-2-3 : Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles	18
1-2-4 : Les organisations Modernes	18
1-2-5 : Les Intervenants.....	20
1-2-6 : Les Infrastructures	20
1.3 : Activités économiques.....	23
1.3.1 : Agriculture.....	23
1.3.2 : L'élevage :	24
1.3.3 : Commerce.....	26
1.3.4 L'artisanal	27
II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine	28
2.1. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme	28
2.1.1. Résultats du diagnostic	28
2.1.2. Axes prioritaires de développement	28
2.2. Domaine agriculture et élevage	29
2.2.1. Résultats du diagnostic	29
2.2.2. Axes prioritaires de développement	30
2.3. Domaine : Santé et assainissement.....	30
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	30
2.3.2. Axes prioritaires de développement	31
2.4. Le domaine jeunesse, culture sport et Education	31

2.4.1 Résultats de diagnostic.....	31
2.4.2. Axes prioritaires de développement	32
2.5. Économie	32
2.5.1. Résultats de diagnostic	32
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	33
2.6. Domaine action social et genre	33
2.2.1 Résultat du diagnostic	33
2.6.2 Les axes prioritaires de développement	34
2.7. Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité	34
2.7.1. Résultats de diagnostic	34
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	34
III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	35
4.1. Domaine : Environnement et GRN	36
4.2. Domaine : Agriculture et Elevage	37
4.3. Domaine : Santé et Assainissement	38
4.4. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Education.....	38
4.5. Domaine : Economie.....	39
4.6. Domaine : Affaires sociales et Genre	39
V- Mécanisme de mise en œuvre	41
5.1- Mécanisme de la mise en œuvre	41
5.1.1 Les acteurs locaux	42
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions	43
5.3. <i>Planning annuel de travail</i>	45
Conclusion	46
VI. ANNEXES	47
6.1. Procès verbal de l'assemblée générale cantonal de lacement du processus d'élaboration du PDL	47
6.2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive.....	48
6.3. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal d'information et de sensibilisation.	49
6.4. Procès verbal de l'Assemblée générale cantonal de diagnostic participatif	50
6.5. Liste des membres des commissions thématiques	51
6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires	52
6.7. Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau local	53

Liste des tableaux

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station de biltine (mm)	13
Tableau 2 : Population par village	17
Tableau 3 : Organisations modernes.....	19
Tableau 4 : Intervenants	20
Tableau 5 : Infrastructures	20
Tableau 6 : Nombre des animaux par village	25

Liste des abréviations

ADC : Association pour le Développement Cantonal

AGC : Assemblée Générale Cantonale

AGV : Assemblée Générale Villageoise

ALC : Animateur Local du Canton

APE : Association des Parents d'Elèves

BCI : Bureau Consulte International

CDC : Comité de Développement cantonal

CDA : Comité Départemental d'Action

CT : Commission Thématique

CTD : Comité Technique Départemental

CRPDL : Comité de Rédaction Du Plan de Développement Local

DPC : Diagnostic Participatif Continue

GPS : Global Position Satellitaire

GRN : Gestion des Ressources Naturelles

OCL : Organisme Correspondant Local

ODV : Organisation de Développement du Village

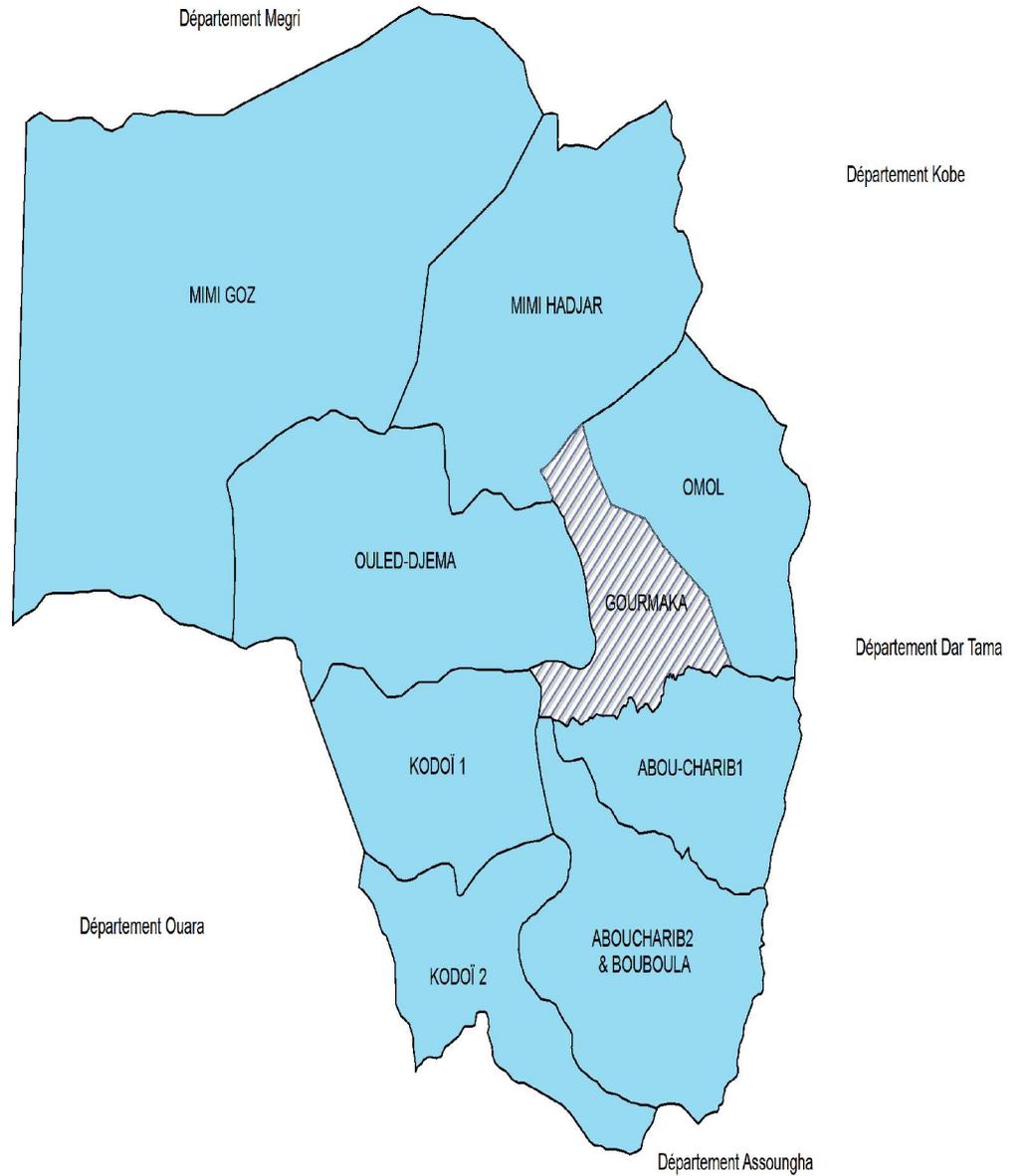
ONG : Organisation Non Gouvernemental

PADL/GRN : Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles

PDL : Plan de Développement Local

SAT : Schéma d'Aménagement du Terroir

Localisation du canton Gourmaka dans le Département Biltine



1

¹ Les limites cantonales de la présente carte sont à titre illustratif de la zone habitée prenant en compte les villages de chaque canton et ne sont pas des limites territoriales fixées par l'administration

Introduction

Le Canton Gourmaka est créé le 10/08/2006 par décret N°870/PR/PM/MAT, vient de prendre l'élan des autres cantons voisins dans le processus d'élaboration d'un plan de développement local. Conscient des avantages que peut apporter un plan de développement local ; nous population du canton Gourmaka avons demandé l'appui de PADL II à travers l'OCL/BCI pour la réalisation dudit plan pour l'avenir de la génération actuelle et de la génération future.

Le plan de développement est un outil de travail et guide l'investissement dans le canton. Autant il est indispensable d'avoir un plan pour bâtir la zone, il est nécessaire d'avoir un programme pour impulser le développement d'une localité. Soucieux de l'avenir de nos enfants, nous sommes engagés pour l'élaboration d'un plan de développement pour notre canton.

Le plan de développement est un document de référence qui retrace notre vision. Il permet à nos représentants de plaider auprès de l'Etat au fonds pétroliers et aux bailleurs de fonds pour un appui à la mise en œuvre des projets retenus.

Le PDL n'est pas un fin en soi, bien au contraire il marque un pas décisif du processus de développement économique et socioculturel de notre canton. Son objectif est d'assurer un développement cohérent et durable de tout le canton en tenant compte des capacités locales de mobilisation de fonds propres.

A cet égard, toutes les bonnes volontés, les énergies, les compétences et les ressources humaines, naturelles et financières seront mobilisés afin de canaliser les appuis vers les projets retenus et soutenus. Le présent plan se veut un document de référence pour toutes les actions concurrentes à l'amélioration des conditions de vie dans l'ensemble du canton.

Contexte général d'élaboration du PDL

Depuis quelques années le Tchad amorce une nouvelle perception dans le développement du monde rural notamment celle de la décentralisation où des larges pouvoirs seront conférés aux communautés rurales en matière de planification locale, de gestion des infrastructures ainsi que dans les domaines socioéconomiques. Cette tendance est particulièrement marquée par le désengagement de l'Etat et l'émergence des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Etant donné que le développement local s'appuie sur l'approche participative, la participation de la population dans la gestion des affaires publiques locales constitue en effet un des maillons essentiels pour assurer l'amélioration des conditions de vie des citoyens et une réponse adéquate à leurs besoins, notamment dans le domaine de la production agricole, de l'élevage et de l'exploitation et la gestion des ressources naturelles de leur terroir. C'est dans ce contexte que la population du canton Gourmaka avec l'appui du PADL II à travers l'ONG BCI élabore son plan de développement local.

Méthodologie d'élaboration du plan

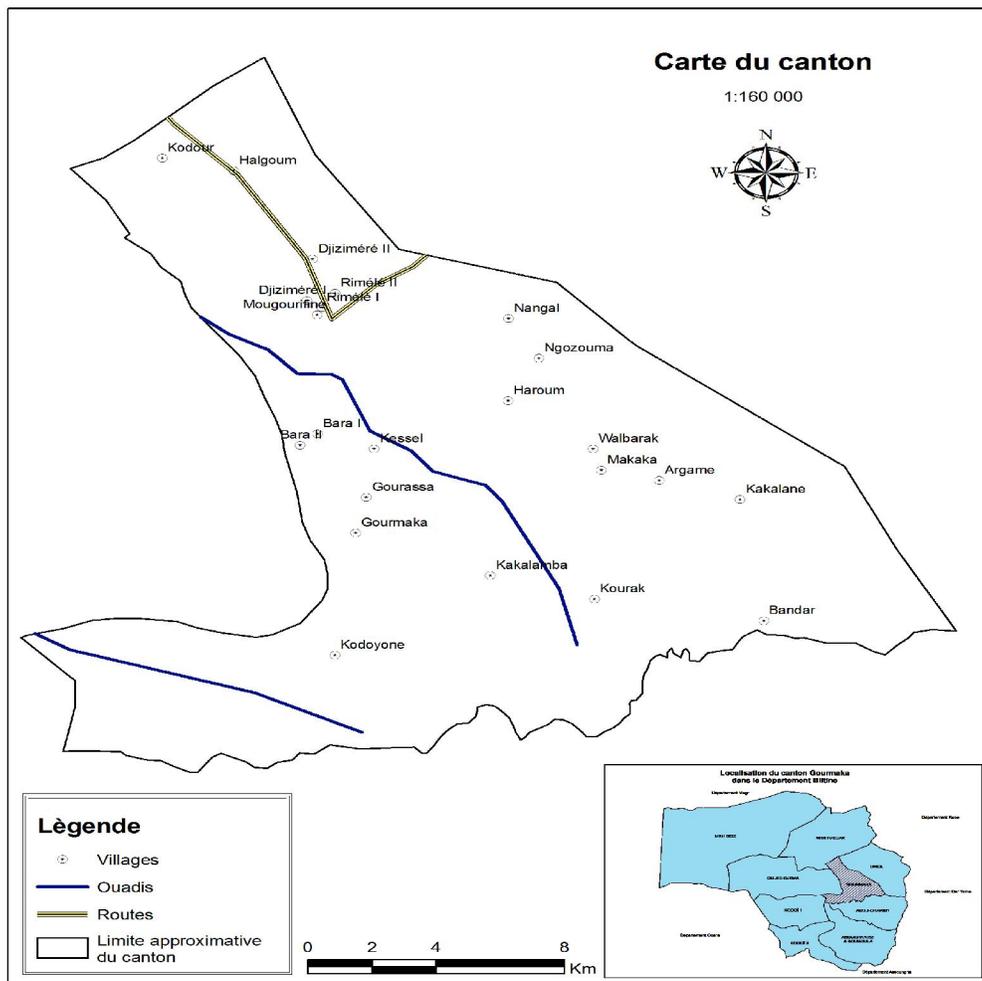
Pour réaliser la révision et l'actualisation du PDL, les étapes suivantes ont été suivies :

- Prise de contact avec les autorités traditionnelles locales à savoir le chef de canton, chefs de villages en date du 05 avril 2013
- Campagne d'information et de sensibilisation au niveau village où toutes les couches sociales ont été touchées. Ces réunions ont permis d'expliquer aux villageois d'élire 4 des leurs dont 2 femmes qui doivent les représenter aux différentes réunions au niveau cantonal, notamment à l'Assemblée Générale Cantonale (AGC). Au niveau des autorités administratives notamment le préfet, le sous préfet, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les associations, les ONG, les projets et toute les parties prenantes. Cette activité a été réalisée du 10 au 17 avril 2013 ;
- Atelier cantonal d'information et de sensibilisation de la population sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton de disposer de son Plan de Développement Local (PDL) en date du 25 avril 2013
- Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL organisé le 17 mai 2013 à Gourmaka en présence du chef de canton entouré de ses notables, des délégués villageois et qui a servi également de cadre pour l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), qui a son tour a mis en place du CCD et l'adoption des textes de base. Les services techniques déconcentrés étaient présents à cette étape.
- la formation des animateurs locaux sur le processus de planification locale. Cette formation a été organisée du 20 au 21 mai 2013 à Biltine dans les locaux de l'OCL/BCI.
- la réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte des informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton
- la préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : il s'agit de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton ;
- la tenue d'un atelier de diagnostic participatif cantonal le 07 Juin 2013 à Gourmaka. Cette étape a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement et à réaliser le schéma du territoire. Les commissions thématiques mis en place à cet effet ont travaillé par domaine avec l'appui des services techniques de l'Etat et les techniciens de l'OCL.
- l'organisation d'un atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenus le 11 juin 2013 en présence du chef de canton, Les résultats des travaux en commissions thématiques ont été présentés à cette occasion. Des réflexions sur les différentes problématiques ont été aussi approfondies et une liste des projets à mettre en œuvre sur la durée du PDL a été établie
- l'organisation d'un de l'atelier de priorisation des projets
- l'organisation de la validation par le CDA

I-Généralité sur le canton

1-1 : Localisation Géographique

Sur le plan Administratif, le canton Gourmaka dépend de la sous-préfecture d'Amzoer, département de Biltine, Région de Wadi-Fira. Il est situé à 27 km au Sud-est de la Ville de Biltine entre 14° et 31° de longitude Nord et 21° de l'attitude Est. Il est limité à l'Est par le canton Omol ; au Nord par le canton Mimi-Hadjar ; au Sud par le Canton aboucharib I, et à l'Ouest par le canton Ouled-Djama.



1-1-1 : Milieu Physique

1-1-2 Caractéristiques Physiques

1-1-3 : Relief

Le canton Gourmaka présente un relief très accidenté dont la plus grande partie est occupée par des montagnes, des collines et des rochers :

- Kourga (Gourmaka) ;
- Kabrassa et Toudouwa de Halgoum ;
- Hadjar Gouddé (Nangal) ;
- Silmil (Kourrak).



Photo 1 : Kourga

1-1-3-2 : Climat

Le canton Gourmaka fait partie du climat sahélien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir :

-l'harmattan ;

-La mousson.

L'harmattan est un vent sec du secteur Nord-est vers le Sud-ouest, qui souffle de novembre en Mars et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant la nature. La saison sèche qui s'étale d'octobre à juin et les températures varient en fonction de la période (froid et chaude) et des saisons pluvieuse et sèche sont comprises entre 16° et 35° et parfois dépassent 45°. La pluviométrie annuelle moyenne est comprise entre 200 à 450mm par an.

Par contre la mousson est un vent du secteur Sud-ouest vers le Nord-est qui souffle de Mai en Septembre en faisant appel à l'humidité.

Le canton est sous l'influence du climat intertropical caractérisé par l'irrégularité pluviométrique d'une année à une autre et qui a tendance à une diminution au cours des dernières années.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station de biltine (mm)

Années/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Cummul annuel
2008	4	7	4	95	157	142	5	414
2009	0	0	0	60	77	42	0	179
2010	0	0	42	105	266	28	21	462
2011	0	32	5	76	49	65	0	227
2012	0	0	15	148	154	32	0	349
Moyenne	0,8	7,8	13,2	96,8	140,6	61,8	5,2	326.2

Source : ONDR, 2012

La figure ci-dessous donne la pluviométrie moyenne annuelle des cinq (5) dernières années dans la ville de Biltine.

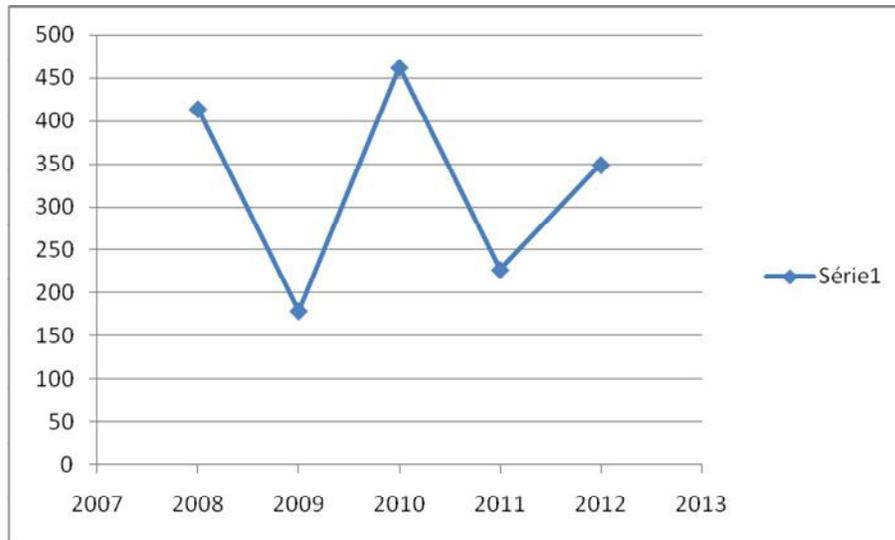


Figure 1 : Hauteurs d'eau moyennes annuelles de la ville de Biltine

1-1-2-3 : Hydrographie

En ce qui concerne l'hydrographie, la position du canton Gourmaka présente des cuvettes, par conséquent, les bassins ne sont pas dénommés mais il est traversé par des ouadis importants à savoir :

- ouadi liguina ;
- ouadi arkaban ;
- ouadi bayba ;
- ouadi koulkate ;
- ouadi ninirma ;
- ouadi kabbé ;
- ouadi guirwalé.

Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse mais ils ont des nappes phréatiques plus ou moins considérables qui sont utilisées pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux.

Les points d'eau à usage domestique sont au nombre de 47 mais tous traditionnels réalisés par la population. Il y a aussi des mares qui ne durent que deux à trois mois.

1-1-3: Les Ressources Naturelles

1-1-3-1 : Le Sol

Le sol du canton Gourmaka présente des aspects variés ; des dunes de sable dans la plus grande partie du Sud-Est avec une couleur blanche peu favorable aux cultures pluviales.

Les montagnes sont couvertes en saison de pluie par des touffes d'herbes qui constituent un véritable stock de nourriture pour les animaux.

Les contraintes majeures du canton sont entre autre l'érosion des terres favorables aux cultures, perte de terres fertiles et des espaces cultivables dans la plus grande partie de la zone.

La fine partie favorable à l'agriculture pluviale est confrontée à une érosion des sols due à la pente.

1-1-3-2 : Végétation

La végétation du canton est caractérisée par des types de formation arborescente. Les arbres et arbustes naturellement dominant dans la zone sont les suivants : *acacia Nilotica*, *acacia Sénégal*, *acacia seyal*, *acacia ataxacantha*, *acacia radiana*, *boscia senegalensis*, *balanites aegyptiaca*, *combretum glutinosum*, *capparis decidua*, *dichrostachys cinerea*, *dalbergia melanixylon*, *grewia mollis*, *grewia vilosa*, *Guiera sénégalsis*, *piliostigma reticulatum*, *cordia sinensis*, *merua crassifolia*, *Sclérocaria birrea*,

Pour les herbacées, on y trouve le *cymbopogon schoenanthus*, *tribulus terrestris*, *panicum laetum*, *cyperus tremulus*, *aristida sp*, *brachiaria deflexa*, *eragrostis pilosa*, *cenchrus biflorus*, *pennicium sp* et *sporobolus morilus*.

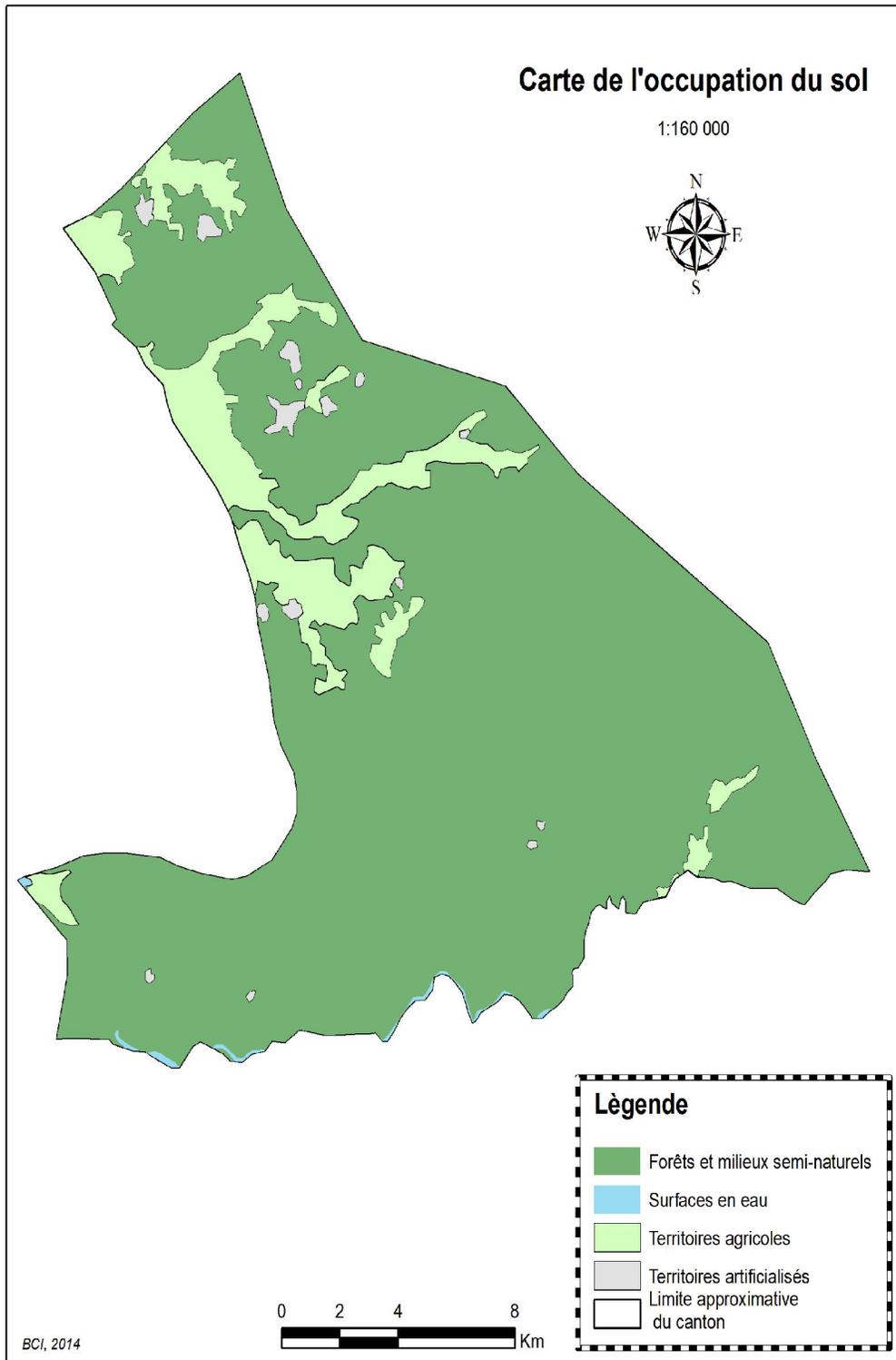
Le canton à une végétation clairsemée parfois par des poches vides qui montre une régression progressive de la flore en voie de disparition. Alors on assiste à une modification du paysage naturel.

En général, on constate une dégradation importante du couvert végétal dont les causes principales sont les actions anthropiques, les coupes abusives de bois et l'érosion qui constituent des menaces sérieuses pour l'environnement. Bien que la régénération naturelle est fortement présente ; certaines espèce d'arbres sont en voie de disparition c'est le cas de : *anogeissus leocarpus*, *tamarindus indica*, *steropermum kunthianum*, *Terminalia avicinoïdes*, *Terminalia macroptera* et *crateva religios*.

1-1-3-3 : Faune

Autrefois la faune est abondante et caractérisée par la présence des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des genettes, des porc-épics, des oryctéropes, des pangolins. En effet, les analyses au niveau du canton montrent que la majorité des animaux sauvages telles que le lion, la girafe, l'éléphant, l'autruche et le guépard vivants à l'époque dans la zone ont disparu à cause de la sécheresse, la guerre, le braconnage et la coupe abusive de bois qui ont provoqué la destruction de leur habitat naturel.

De nos jours on y rencontre que les petites espèces d'animaux et d'oiseaux telles que : les lièvres, les renards, les civettes, les cynocéphales et autres singes, les serpents, les rongeurs, les pintades, les outardes, les aigrettes, les sauvagines etc



1-2 : Milieu Humain

1-2-1 : Historique du Canton

L'origine de la population du canton Gourmaka remonte de 17^e siècle, elle est venue de l'Est. Il fait partie intégrante du royaume du Ouaddaï. La création du Canton gourmaka date du 10/08/2006 par décret n°870/PR/PM/MAT portant création du canton Gourmaka dans la sous-préfecture d'Amzoer, Département de Biltine, Région de Wadi-Fira avec comme premier chef **Adoum Yacoub**.

1-2-2 : Caractéristiques Démographiques

La population du canton Gourmaka est estimée à 31525 habitants repartis dans 21 villages. Les jeunes représentent la tranche la plus importante et constituent le bras valide du canton. La langue parlée est le Aboucharib.

Tableau 2 : Population par village

Villages	Ménages	Enfants	Population
Mougourfine	502	3537	4375
Djizimere II	155	343	903
Rimele	312	2300	3273
Djizimere I	291	1164	2085
Rimelé Simsim	400	600	940
Kodoyone	500	725	2952
Bara I	400	342	1570
Bara II	391	1022	2058
Gourassa	200	121	903
Bandar	315	285	1910
Kakalamba	906	2118	2846
Haroum	105	190	298
Halgoum	564	771	1387
Kodour	807	995	3207
Ngozoma	82	140	216
Nangal	75	200	284
Welbarak	51	218	362
Kourrak	169	256	398
Makalane	142	220	371

Villages	Ménages	Enfants	Population
Argane	99	189	317
Makaka	45	110	159
Kessel	84	143	211
TOTAL	6595	15989	31525

1-2-3 : Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles

Le canton compte 21 villages avec 2 Khalifa dans lequel vivent plusieurs ethnies. Les Aboucharib sont dominant dans le canton. Ils sont secondés par les semi-nomades d'origine Gourane, arabes et Zakhawa.

A l'instar des autres zones, dans chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (représentante des femmes). Le chef de village qui règle des litiges entre les habitants et organise les pratiques traditionnelles est assisté en cas de besoin par l'imam de la mosquée.

Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons. Les activités culturelles telles que les danses sont biens développés dans le canton. Ces sont des danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres évènements heureux.. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes.

1-2-4 : Les organisations Modernes

Le canton n'a pas reçu des appuis de la part des partenaires au développement dans le domaine de l'encadrement des groupements. On dénombre 13 groupements mixtes qui développent les activités agro pastorale et commerce dont un seul groupement est reconnu officiellement. Toutes ses organisations éprouvent d'énormes difficultés d'organisation, de structuration et de dynamisation. Ces organisations nécessitent un appui de l'ONDR dans le domaine de l'encadrement et de la formation.

Pour rehausser le niveau de vie des ces organisations modernes et faciliter leurs échanges au niveau de l'administration locale, une Association pour le Développement du Canton (ADC) est mise sur pieds composées de treize(13) personnes à l'intérieur duquel est choisi un Comité de Cantonal de Développement(CCD) qui est le Bureau Exécutif de l'ADC.

Le CCD à pour rôle de défendre les intérêts politiques et techniques du canton auprès des autorités administratives:

1. intérêts politiques :

- de promouvoir le PDL auprès des potentiels bailleurs ;
- de prévenir et gérer les conflits ;
- de défendre les projets auprès de CAD ;
- de diffuser le PDL ;
- et d'élaborer un programme annuel de travail.

Elle a aussi pour intérêts techniques de :

- Suivre les activités ;
- Monter les projets ;
- Suivre des réalisations des projets dans le canton.

Tableau 3 : Organisations modernes

Village	Groupement	Date de Création	Types			Reconnus		Domaines
			M	F	MX	OUI	NON	
Djizilère II	Nahada	1994			X		X	Agriculture
	Sao	2011			X	X		Commerce
Djizimere I	djizimere	1996			X		X	Agriculture
Rimelé Simsim	Rimele	1987			X		X	Agriculture
Mougourfine	Rimele	1987			X		X	Agriculture
Kodoyone	Dawal-chamse	2013			X		X	Agriculture
Bara I	Al-taawoune	2013			X		X	Agriculture
Bara II	Rouchdil-massakine	2012			X		X	Agriculture
Bandar	Djam-iya kheria	2010			X		X	Agriculture
Gourassa	Idjtima	2013			X		X	Agriculture
Halgoum	Tadamoune	2008			X		X	Agriculture
Kodour	katourba	2007			X		X	Agriculture

1-2-5 : Les Intervenants

En termes d'appui extérieur le canton Gourmaka n'a pas bénéficié des interventions des projets et programmes. Il y a seulement le MSF HOLLANDE, MSF SUISSE et l'ONG Base travaillent dans le domaine de santé en appuyant le Centre de santé. L'intervention récente du PADL/GRN à travers sa composante I dans le canton par l'appui à l'élaboration du PDL du canton vient relancer le canton dans le processus du développement. Cependant le canton bénéficie de l'appui des services déconcentrés de l'Etat à travers le secteur de l'ONDR, le secteur de l'élevage, l'inspection des eaux et forêts, l'inspection de l'éducation nationale et le district sanitaire.

Tableau 4 : Intervenants

Intervenants	Domaines	Période
MSF HOLLANDE	SOCIO-SANITAIRE	DU 12/04 AU 15/11/2012
MSF-SUISSE	SANITAIRE	DU 01/06 AU 20/06/2013
BASE	SOCI-SANITAIRE	DU 01/04/2011 jusqu'à nos jours

1-2-6 : Les Infrastructures

Le canton Gourmaka est moins équipé en infrastructure. On dénombre pour tout le canton un (1) centre de santé, neuf (9) écoles dont une en dur et les huit (8) autres en paille, trois (3) forages non fonctionnels et des puits traditionnels non aménagés.

Le centre de santé est géré par un seul infirmier en collaboration avec des garçons de salles recrutés localement et le comité de gestion. Quant aux écoles, elles sont gérées par des enseignants communautaires et l'association des parents d'élèves.

Tableau 5 : Infrastructures

Villages	Boutiques	Moulin	Dispensaire	Ecoles	Forages
GOURMAKA	12	3	1	1	2
KODOYONE				1	
BARA I ET II				1	1
BANDAR				1	
KAKALAMBA		1		1	
KOURRAK				1	
MAKALAN				1	
HALGOUM				1	
KODOUR				1	
Total	12	4	1	9	3

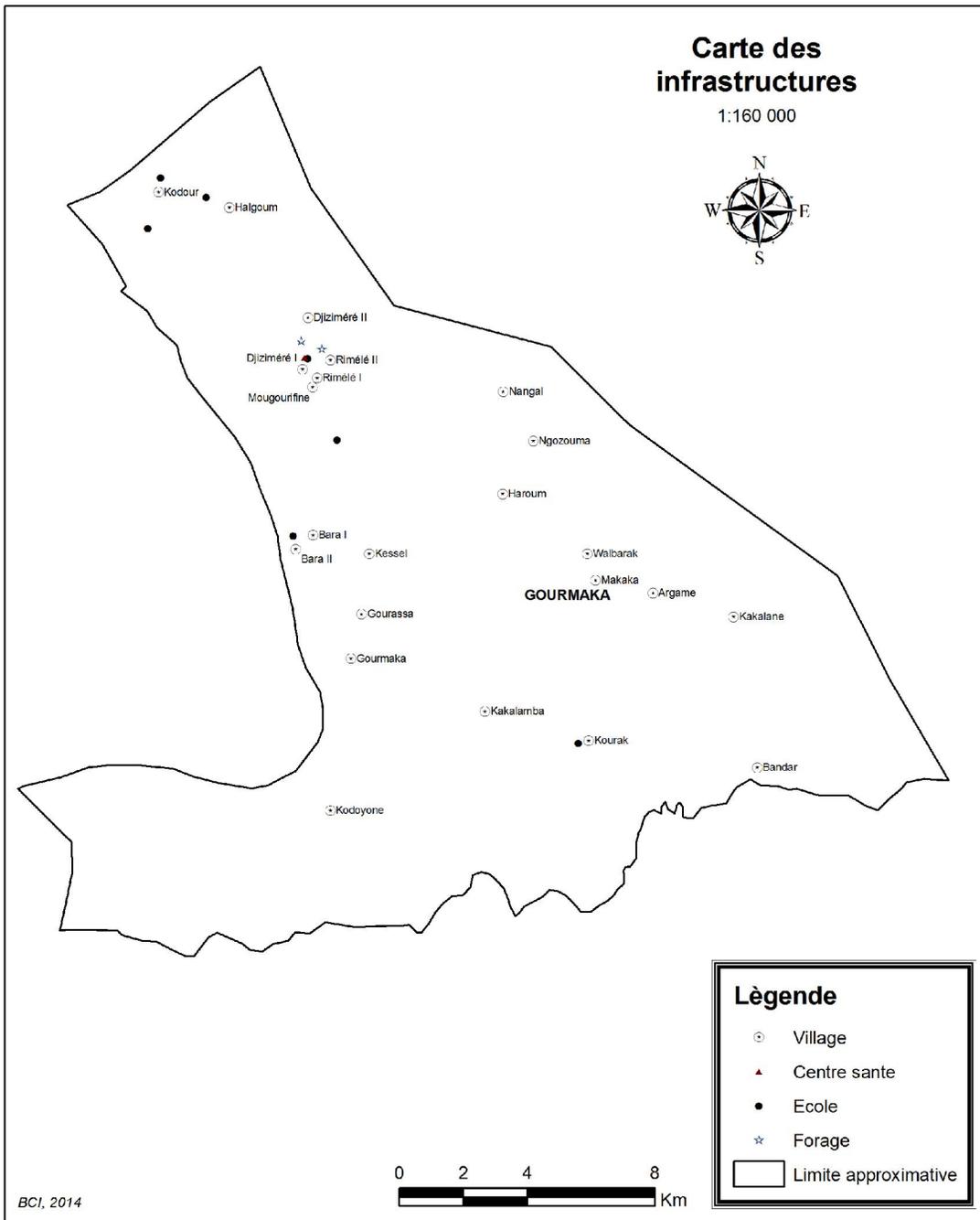




Photo 2 : Centre de santé de Gourmaka



Phot

Photo 3 : L'infirmier de Gourmaka



Photo 4 : Ecole de Gourmaka

1.3 : Activités économiques

L'économie du canton repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, il y a aussi d'autres activités génératrices de revenus provenant de la vente en détail des produits de premier nécessité (sucre, thé, ustensiles, sel...), des produits de consommation de fabrication locale (boisson, aliments). Ces échanges se font dans le seul marchés hebdomadaires de Gourmaka. Mais l'économie rencontre des difficultés à cause de faible activités génératrice de revenu, du faible pouvoir d'achat et du manque des infrastructures de stockages. Les produits des récoltes sont conservés dans des greniers traditionnels souvent exposés aux incendies.

1.3.1 : Agriculture

Les principes cultures pratiquées dans le canton sont le mil et le sorgho. Il existe aussi d'autres cultures comme l'arachide, l'haricot, la pastèque et l'oseille.

L'outil de production agricole se limité à l'usage de la houe traditionnelle qui se présente sous deux formes, l'une au manche très longue et perpendiculaire utilisée pour creusage des poquets destinés pour le semis, tan disque l'autre à la manche courte sert au labour en vue de retenir l'eau.

Les cultures principalement pratiquées en saison de pluies sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque, le gombo et le concombre.

Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre et octobre. La grande partie de ces produits est consommée au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique. Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et des cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron la hache et récemment les tracteurs récemment introduits dans la zone par le PNSA.

D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. Le rendement est estimé de 500 kg par hectare (source ONDR) pour le pénicillaire

La population de Gourmaka ignore la pratique de lutte antiérosive par des cordons pierreux, digues, diguettes par contre on observe la pratique d'amendement organique dans la plupart des villages.

Le maraichage est au stade embryonnaire faute de connaissance sur la pratique de cette culture et de la profondeur des nappes phréatiques.

La plus grande partie de la production agricole en particulier le mil est consommé sur place. Une partie du mil et des produits issus des cultures d'appoint sont écoulés à travers les marchés hebdomadaires du canton Gourmaka et ceux des cantons voisins.

1.3.2 : L'élevage :

L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population ; il porte essentiellement sur les bovins, le caprins, les ovins, Equins, Anes et Volaille.

On trouve un nombre important des éleveurs. C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose pas des agents vétérinaires. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées traditionnellement.

En cas des urgences, la population fait recours aux services d'élevage le plus proche comme celui de Biltine situé à environ 35 km.

Les Bovins se chiffrent à 12276 têtes, le Caprins 49393 têtes, les Equins 662 têtes, le Volaille 27028 têtes, les Anes 14136 têtes et les Ovins à 22997 têtes. Le nombre élevé d'animaux témoigne de l'importance qui accorde la population à cet élevage du fait de la résistance des uns et des autres aux intempéries.

On remarque une intégration entre l'agriculture et l'élevage qui est matérialisé le partage des animaux dans les champs après récolte.

Tableau 6 : Nombre des animaux par village

N°	Village	Nombre des animaux							
		Bovins	Caprins	Camelins	Equins	Volailles	Anes	Ovins	Autres
01	Mogourfine	1783	5002	00	44	2935	1506	3900	
02	Djizimère II	490	3200	00	16	1228	475	1077	
03	Rimélé I	243	1774	00	15	899	529	413	
04	Djizimère I	381	1982	00	34	2381	589	1673	
05	Rimélé simsim	187	1697	00	09	361	598	00	
06	Kodoyone	335	1761	00	20	400	350	400	
07	Bara I	662	415	00	41	2225	2011	761	
08	Bara II	231	2000	00	15	220	231	315	
09	Gourassa	715	3520	00	37	470	325	821	
10	Bandar	480	3221	00	20	320	747	430	
11	Kakalamba	2527	6221	00	183	3320	1747	1130	
12	Halgoum	522	3271	00	64	938	727	1098	
13	Kodour	1238	5107	00	76	323	1670	3250	
Total		9794	39171	0	574	16020	11505	15268	

La figure ci dessous nous donne le nombre d'animaux par espèce

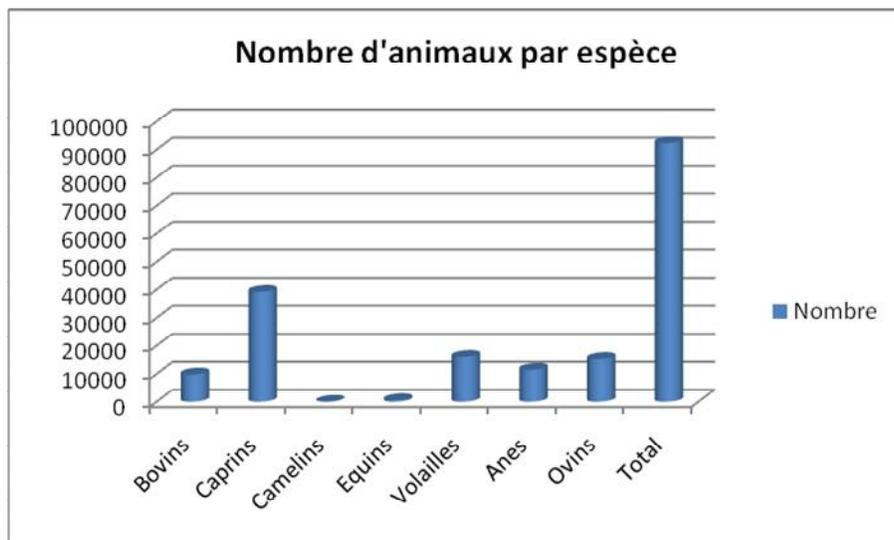


Figure 2 : Nombre d'animaux par espèce

1.3.3 : Commerce

Le commerce est l'une des activités qui s'ajoute à l'économie du canton. Il est pratiqué dans son ensemble à travers les deux marchés hebdomadaires qui sont :

- Marché de Gourmaka(Mercredi)
- Marché de Bara I (aussi Mercredi).

Le mil, le sorgho, l'arachide, le gombo et autres sont les principaux produits vendus sur le marché. A coté de ce produits, il ya aussi l'achat et la vente du bétail. Les femmes sont essentiellement pour le vent des condiments. Quant aux jeunes, ils s'intéressent à la vente des animaux et les revendre plus tard.

Pour améliorer l'économie du canton, plusieurs piste ont été ouvertes ; l'une reliant Gourmaka et Biltine et l'autre reliant Gourmaka vers les cantons voisins.



Photo 5 : Marché de Gourmaka

1.3.4 L'artisanal

L'artisanal qui est une activité non négligeable au canton n'a pas connu de promotion et restée au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité. Les artisanats fréquemment rencontrés dans le canton sont les potiers, les forgerons ; maroquiniers et c

II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine

L'analyse des résultats du diagnostic révisé a permis de dégager les problèmes majeurs du canton par domaine. De ces problèmes majeurs, quelques axes prioritaires de développement ont été identifiés par domaine. Les résultats de ces analyses sont présentés par domaine dans les tableaux ci-après.

2.1. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des ressources sols, ligneuses et fauniques	Canton	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - incendies ; - érosion éolienne et hydrique	-Sécheresse ; - Famine	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Présence du service de l'environnement	Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques

2.1.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources sols, ligneuses et fauniques	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Présence du service de l'environnement	Amélioration la gestion des ressources naturelles	Mener des actions de préservation et de restauration des ressources ligneuses et fauniques ;

2.2. Domaine agriculture et élevage

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Baisse de la production agricole	Canton	-Appauvrissement des sols ; -Erosion hydrique et éolienne ; -présence des ennemis des cultures ; -Faible encadrement techniques ;	-dégradation des terres -dégradation des conditions ; -famine	-Disponibilité des terres cultivables -Disponibilité des pierres, et de la matière organique ;	-Augmentation de la production agricole
2-Indisponibilité des matériels et intrants agricoles	Canton	-Matériels et intrants chers et indisponibles -Absence de boutiques d'intrants et matériels agricole à proximité des zones de production	-Superficies cultivables limitées, -Travaux manuels difficiles - faibles productions -Faibles rendements	-- Disponibilité des terres cultivables -Présence des services techniques	-Acquisition des matériels et intrants agricoles
3-Maladies des animaux	Canton	- Eloignement des centres vétérinaires ; -manque des produits vétérinaires ; -Manque des parcs de vaccination ;	-Morbidity des animaux -Famine	- Existence du cheptel ; - Présence de services techniques dans la zone ;	-Amélioration la couverture sanitaire des animaux
4-Difficultés d'abreuver les animaux	Canton	-Insuffisance des mares et puits pastoraux	-Déplacement des agropasteurs -Conflits -Mort d'hommes	-Disponibilités des animaux -Existence des mares naturelles	-Amélioration de l'accès à l'eau d'abreuvement du bétail

2.2.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Baisse de la production agricole	-Terres agricoles, -Outils agricoles traditionnels ;	Améliorer la production agricole ;	Augmenter la production agricole
2-Maladies des animaux	- Existence d'un cheptel riche et diversifié ; -Présence de services techniques à Biltine ;	-Améliorer la santé animale ;	Améliorer la couverture sanitaire des animaux
3-Difficultés d'abreuver les animaux	-Disponibilités des animaux -Existence de quelques mares naturelles -Existence de sites d'aménagement	-Améliorer l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux	Améliorer l'accès à l'eau pour le bétail

2.3. Domaine : Santé et assainissement

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Faible couverture sanitaire	-Canton	- Absence d'hygiène dans les villages - Consommation des eaux non potable - Insuffisance de centre de santé	- Gravité des maladies - Mortalité	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers	-Amélioration de la couverture sanitaire
2- Difficulté aux accouchements ;	-Canton	-Manque de visites prénatales -Ignorance -Insuffisance des matrones	-Mortalité -Morbidité	-Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle -Présence d'un infirmier	-Amélioration des conditions d'accouchement
3-Difficulté d'accès à l'eau potable	-Canton	-Nappe profonde -Présence de socle -Manque de moyen	-Maladies	-Présence des Ouadis -Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable

2.3.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1- Faible couverture sanitaire	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers	-Amélioration de la couverture sanitaire	-Améliorer la couverture sanitaire
2- Difficulté aux accouchements ;	-Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle -Présence d'un infirmier	-Amélioration des conditions d'accouchement	Améliorer les conditions d'accouchement
3-Difficulté d'accès à l'eau potable	-Présence des Ouadis -Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable	Améliorer l'accès à l'eau potable

2.4. Le domaine jeunesse, culture sport et Education

2.4.1 Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	-Kodoyone, Bara, Kakalamba, Algoume, et Bandar	-Défaut des moyens - Ignorance des parents -Insuffisance des enseignants formés	-Baisse de niveau des élèves, -Abandon de l'école par les élèves ; -Analphabétisme	-Existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	-Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles
2-Exode des jeunes	Canton	-Manque d'emploi -Manque de AGR	-Chômage -Instabilité -Vol	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	-Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes
3-Insuffisance des activités sportives	Canton	-Absence d'initiative -Manque de moyen -Manque d'encadrement	-Paraisse, -Démotivation	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Amélioration des conditions sportives

2.4.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	-Existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles	Améliorer les infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles
2-Exode des jeunes	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes	Faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes
3-Insuffisance des activités sportives	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Amélioration des conditions sportives	-Améliorer des conditions sportives

2.5. Économie

2.5.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible pouvoir d'achat	villages	-Insuffisance de revenus -Insuffisance des AGR -Enclavement -Manque des institutions de micro finance	Pauvreté Exode	Disponibilité des produits agropastoraux	-Amélioration de revenu des ménages
2-Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	villages	-Insuffisance des infrastructures de stockage -Absence des produits de conservation -Stockage des produits dans des greniers traditionnels	Perte des produits Famine Exode	Disponibilité des matériaux Existence maçons villageois	-Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes
-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Kakalamba	-Impraticabilités des pistes en saison des pluies -Insuffisance des moyens de transport -Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Prix dérisoire	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine	-Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Faible pouvoir d'achat	Disponibilité des produits agropastoraux	Amélioration de revenu des ménages	Améliorer le revenu des ménages
2-Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	Disponibilité des matériaux Existence maçons villageois	Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes	Amélioration les conditions de stockage des produits de récoltes
-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles	Aménagement des pites inter villageois

2.6. Domaine action social et genre

2.2.1 Résultat du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1-Mariage précoce	Canton	-Tradition -Ignorance	-Fistule - mort à l'accouchement - Conflit inter-famille	-Leaders villageois -Parents -Service de l'action sociale et de la santé	-Sensibilisation de la population sur la conséquence du mariage précoce
2-Souffrance des vulnérables	Canton	-Pauvre de la famille -Insuffisance d'appui	-Maladies -Délinquance	-Présence du service de l'action sociale -Présence des personnes de bonne volonté	-Assistance aux personnes vulnérables
3 – Incendie fréquent	Village	- Habitat en chaume – Allée rétrécie -Négligence des ménagères	- Destruction des habitations -Pertes en vie humaine et matériels	-Présence des leaders - Présence du service de l'action sociale	Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie

2.6.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientation prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Mariage précoce	-Leaders villageois -Parents -Service de l'action sociale et de la santé	-Sensibilisation de la population sur la conséquence du mariage précoce	-Sensibiliser la population sur la conséquence du mariage précoce
2-Souffrance des vulnérables	-Présence du service de l'action sociale -Présence des personnes de bonne volonté	-Assistance aux personnes vulnérables	-Apporter une assistance aux personnes vulnérables
3 – Incendie fréquent	-Présence des leaders - Présence du service de l'action sociale	Sensibilisation la population sur les méfaits de l'incendie	Sensibiliser la population sur les méfaits de l'incendie

2.7. Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité

2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflit agriculteur-Eleveur	villages	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs	Bataille Mort	Autorités locales	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Conflit agriculteur-Eleveur	Présence des autorités locales Présence des leaders villageois	Règlement pacifique des conflits autour des couloirs	Organiser des cadres de concertation agriculteurs éleveurs

III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Environnement et GRN	-Dégradation des ressources ligneuses et fauniques	-Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques
Agriculture et Elevage	- Baisse de la production agricole -Indisponibilité des matériels et intrants agricoles -Maladies des animaux -Difficultés d'abreuver les animaux	- Augmentation de la production agricole -Amélioration la couverture sanitaire des animaux - Acquisition des matériels et intrants agricoles -Amélioration de l'accès à l'eau d'abreuvement du bétail
Santé et Assainissement	- Faible couverture sanitaire - Difficulté aux accouchements - Difficulté d'accès à l'eau potable	- Amélioration de la couverture sanitaire -Amélioration des conditions d'accouchement -Facilité l'accès à l'eau potable
Education-Culture-Jeunesse-Sport	-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants - Exode des jeunes - Insuffisance des activités sportives	-Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles -Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes -Amélioration des conditions sportives
Economie	-Faible pouvoir d'achat -Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes - Difficultés d'écoulement des produits agricoles	-Amélioration de revenu des ménages -Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes -Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles
Affaire Sociale et Genre	-Mariage précoce - Souffrance des vulnérables - Incendie fréquent	-Assistance aux personnes vulnérables - Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie
Gouvernance -Paix –Sécurité	-Conflit agriculteur-Eleveur	-Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

IV- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

4.1. Domaine : Environnement et GRN

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Production de 6000 plants et reboisement de 2 ha	Gourmaka	Groupements	6,000,000	1,000,000	2015
2- Elaboration d'une convention locale de gestion du site reboisé	Gourmaka	Groupements	2,000,000	200,000	2014
3-Formation des 60 femmes sur les techniques de construction de foyer améliorés	Villages	Groupements	1,000,000		2015
TOTAL			9,000,000	1,200,000	

4.2. Domaine : Agriculture et Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 10 seuils d'épandage	Ouadi Baiba, Ouadi Sontak, Ouadi Mourakoul, Ouadi Djoudjou, Gourno, Arkabane	ADC/Groupements	150,000,000	15,000,000	2014
2-Construction des 15000 mètres linéaires de cordons pierreux	Villages	ADC/Groupements	15,000,000	1,500,000	2015
2-Construction des 20 puits maraîchers	Ouadis Arkaban, Somo, Nimri	ADC/Groupements	40,000,000	4,000,000	2015
3-Acquisition de 200 houes occidentales, 50 semoirs et intrants	Canton	ADC/Groupements	8,000,000	1,000,000	2015
4-Formation de 20 auxiliaires d'élevage	Canton	ADC/COSAN	1,000,000	250,000	2016
5-Formation de 50 producteurs sur les techniques culturales	Canton	ADC/Groupements	2,000,000	500,000	2015
6-Creusage des mares	Rouk-Mou, Komak, Gourassa	ADC/Population	10,000,000	1,000,000	2016
7-Construction de 2 puits pastoraux	-Algome, Kakalamba,	ADC/Groupements	20,000,000	2,000,000	2017
TOTAL			246,000,000	25,250,000	

4.3. Domaine : Santé et Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 2 centres de santé	-Argane et Kodoyone	ADC/population	40 000 000	4,000,000	2016
2-Formation des 20 accoucheuses traditionnelles	Canton	ADC/COSAN	1,000,000	200,000	2015
3-Construction des 8 forages	Bara, Kakalamba, Gourasse, Gondourti, Kossagone, Sim-sim, Algom, Kodoyone	ADC/CGE	24,000,000	3,000,000	2016
4- Elaboration des conventions de gestion des forages	Villages	ADC/CGE	1,000,000	500,000	2015
TOTAL			66,000,000	7,700,000	

4.4. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Education

Titre du projet	Localisation	Promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 5 écoles	Halgoum,Kodoyone, Kakalamba, Kourrak, Bara et Makalane	ADC/APE	50,000,000	5,000,000	2015
2-Formation des 10 APE sur leur rôle et tâche	Canton	ADC/CDC	1,000,000	200,000	2014
4- Formation des 120 jeunes sur la couture, la menuiserie et la maçonnerie	Canton	ADC/CDC	30,000,000	3,000,000	2016
5-Aménagement du terrain de football	Gourmaka	ADC/Jeune	1,000,000	200,000	2016
TOTAL			82,000,000	8,400,000	

4.5. Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Aménagement des 30 km de piste inter villages	Gourmaka- Kakalamba, Gourmaka-Kodoyon	ADC/population	2,000,000	200,000	2014
2-Construction des 3 magasins de stockage	Gourmaka, Kakalamba, Bara	ADC/groupements	18,000,000	2,000,000	2015
3-Appui aux 10 groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage	Villages	ADC/Groupements	10,000,000	1,000,000	2015
TOTAL			30,000,000	3,200,000	

4.6. Domaine : Affaires sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Organisation des 5 séances de sensibilisation sur les conséquences du mariage précoce	canton	ADC/CDC		1,000,000	2014
2- Assistance aux 20 personnes vulnérables	canton	ADC/Groupements	10,000,000	1,000,000	2015
TOTAL			10,000,000	2,000,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Organisation des 3 séances de sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveurs agriculteurs	Canton	Chef de canton et chef de villages	1,000,000	250,000	2014
TOTAL			1,000,000	250,000	

4.8 Budget Global du PDL

	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	9,000,000	1,200,000
1	Agriculture et élevage	246,000,000	25,250,000
4	Santé eau et Assainissement	66,000,000	7,700,000
5	Education-Jeunesse-culture-Sport	82,000,000	8,400,000
3	Economie	30,000,000	2,000,000
6	Affaire sociale et genre	10,000,000	2,000,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	1,000,000	250,000
	TOTAL GENERAL	435,000,000	45,600,000

V- Mécanisme de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du PDL, il est mis en place une Association de Développement du Canton (ADC) et un comité de pilotage pour coordonner l'exécution des activités programmées. Ce comité est démocratiquement élu au sein des représentants des villages lors de l'assemblée générale constitutive. Le bureau exécutif est l'organe chargé de guider la population pour l'exécution des projets prioritaires.

5.1- Mécanisme de la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socioéconomique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...) ; pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fonds qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers ses démembrements techniques dans la sous-préfecture, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;

- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2^{ème} année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;
- assurer une évaluation finale à la fin de la 4^{ème} année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

5.3. Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation novembre 2013-Octobre 2014													
					N	D	J	F	M	A	M	J	J	O				
Domaine Environnement et GRN																		
1	Production des plants et plantation	5000	Canton	CDC														
2	Elaboration d'une convention du site de reboisement	5	Villages	ADC/Vieux														
Domaine Agriculture et Elevage																		
3	Construction des cordons pierreux	7000 ml	Villages	ADC/ Groupements														
5	Acquisition des houes occidentales semoirs et intrants	135	Villages	Groupements														
6	Formation de producteurs sur les techniques culturales	30	Canton	Groupements														
Domaine Santé et Assainissement																		
6	Élaboration des conventions de gestion de forages	1	Canton	CGE														
7	Formation des accoucheuses traditionnelles	10	Canton	ADC/COSAN														
Domaine Education-Culture-Jeunesse-Sport																		
9	Suivi des affectations des enseignants		Canton	Groupements														
10	Formation des APE sur leur rôle et tâche		Canton	Groupements														
11	Formation des jeunes sur la couture,	30	Canton	ADC														
Domaine Economie																		
12	Aménagement d'une piste inter village	15 km	Gourmaka-Kakalamba	COSAN														
Domaine Affaires sociales et Genre																		
13	Sensibilisation sur les conséquences du mariage précoce	2	canton	ADC/CDC														
14	Assistance aux personnes vulnérables	2	canton	ADC/Groupements														
15	Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie	2	canton	ADC/CDC														
Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité																		
11	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur	1	Canton	Chef de canton, chef de villages														

Conclusion

Le plan de développement cantonal du canton Gourmaka a été élaboré en vue de répondre aux problèmes de développement que connaît le canton. L'approche participative a été utilisée du début jusqu'à la fin du processus. Le diagnostic des différents secteurs a permis d'énumérer les vrais problèmes du canton. Il ressort également de ce diagnostic que le canton dispose d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables à son développement. Au regard des axes prioritaires des projets sont envisagés pour une amélioration des conditions de vie des populations.

VI. ANNEXES

6.1. Procès verbal de l'assemblée générale cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille treize et le dix sept Mai a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Gourmaka, canton Gourmaka, sous préfecture d'Am-Zoer département de Biltine région du Wadi Fira, groupant le sous préfet d'Amzoer, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 136 personnes dont 55 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'élaboration retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introduction exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massif l'assemblée générale cantonal de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuite le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 08 h 03 l'assemblée a pris fin à 16h45mn

L'Assemblée Générale

6.2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

Deux mille treize et le dix sept Mai et le dix sept mai, s'est tenu au village Gourmaka dans le canton Gourmaka sous préfecture d'Amzoer, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.

L'ordre du jour est :

- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;
- Restauration du CDC ;
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

N°	NOM et PRENOM	FONCTION
00	ADOUM YACOUB	Président d'honneur
01-	AHMAT YAYA ADAM	Présent
02-	YOUSOUF MAHAMAT YACOUB	Vice- présent
03-	ADOUMA ADAM YAYA	S G
04-	ISSAKHA IBRAHIM DAOUD	SG Adjoint
05-	ANNOUR HISSEIN YACOUB	Trésorerie
06-	HALIME ISSA ZAKARIA	Trésorière Adjointe
07-	YOUNOUSS IBET MAHAMAT	Secrétaire chargée des matériels
08-	FOUDA MAHMOUD ABDERAHIM	Secrétaire chargée des matériels Adjointe
09-	MAHAMAT YOUSOUF GAMARADINE	Conseiller
10-	ADAM ABDOULAYE HAROUN	Conseiller
11-	AHMAT MAHAMAT HISSEIN	Conseiller
12-	MAHAMAT YACOUB	Commissaire aux comptes
13-	MATAR HISSEIN	Commissaire aux comptes Adjoint

Les membres de CCD sont les suivant :

N°	NOM et PRENOM
01-	AHMAT YAYA ADAM
02-	YOUSOUF MAHAMAT YACOUB
03-	ADOUMA ADAM YAYA
04-	ISSAKHA IBRAHIM DAOUD
05-	HALIME HISSEIN YACOUB

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 17heurs 13 minutes Générale.

Fait à Gourmaka, le 17 Mai 2014

L'ASSEMBLEE GENERALE

6.3. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal d'information et de sensibilisation

L'an deux mil treize et le sept mai 2013 s'est tenue une assemblée générale cantonal au village Gourmaka, canton Gourmaka, sous préfecture d'Amzoer département de Biltine région du Wadi Fira, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 172 personnes dont 93 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton. il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ; la portée stratégique du PDL et son enracinement dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et la motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problème spécifique de développement du canton : la motivation et le besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décidé alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 14h15mn

Fait à Gourmaka ; le 07 mai 2013

6.4. Procès verbal de l'Assemblée générale cantonal de diagnostic participatif

L'an deux mille treize et le sept juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Gourmaka, canton Gourmaka, sous préfecture d'Amzoer département de Biltine région du Wadi Fira. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 181 personnes dont 78 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit a l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 10 mn l'atelier a pris fin 16h 49 mn

Fait à Gourmaka ; le 07 juin 2013

6.5. Liste des membres des commissions thématiques

Nom et Prénom	Domaine
-AHMAT MAHAMAT	Action Sociale et Genre
-HISSEIN ABDOULAYE	
-MAHAMAT ADAM	
-AHMAT MAHAMAT	
-HALIME HISSEIN	
-HASSANIE ABDOULAYE	
-YOUSSEF MAHAMAT YAKHOUB	Education, culture, jeunesses et sport
-ALIO HISSEIN	
-ALI BRAHIM	
-YAYA MAHAMAT	
-MARIYOMA MOUSTAPHA	
-ALAM HISSEIN	
-AHMAT YAYA	Environnement et GRN
-YAKHOUB MAHAMAT	
-ABDOULAYE ADAM	
-FATIME ISSAKHA	
-FATOUMA MAHAMAT	
-YOUNOUSS IBETE	Economie
-MAHAMAT YAKHOUB	
-ADAM IBRAHIM	
-KALTOUMA IDRIS	
-IBRAHIM HASSAN	
-HABIB ALI	
-ISSAKHA IBRAHIM	Agriculture et élevage
-YAKOUB ADAM	
-MOUSSA ISSAKHA	
-AICHA ADAM	
-KALTAMA ISSAKHA	

6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires

L'an deux mille treize et le onze juin a eu lieu s'est tenu au village Gourmaka, canton Gourmaka, sous préfecture d'Amzoer, département de Biltine région du Wadi Fira. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Y ont pris part à cet atelier 167 personnes dont 75 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorisés des groupes des villages.

Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu,

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenu, qui en est dégagé une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h45mn

Fait à Gourmaka ; le 11 juin 2013

6.7. Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau local

L'an deux mille treize et le vingt septembre, s'est tenue un atelier cantonal au village Gourmaka, canton Gourmaka, Sous-préfecture d'Amzoer département de Biltine, région de Wadi-Fira. L'atelier a pour objectif la validation du PDL au niveau local.

Après une lecture du contenu du PDL fait par le superviseur de l'OCL quelques remarques ont été observées par les participants à savoir :

- ❖ Il a été omis le village **Kessel** au moment de l'enquête
- ❖ Au niveau de projet de développement, dans le domaine de l'agriculture : la construction de seuils d'épandage est prévue plutôt à Gournong et au lieu de Ouadi Arkabane
- ❖ Construction de l'école à Makalane

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le fond et la forme du PDL et s'en est dégagé une large unanimité sur tout le contenu du document.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à la réunion, la séance a été levée.

Commencé à 10 h 05h et la réunion à pris fin a 15h 12mn

L'Assemblée Générale